



PROGRAMME DE FORMATION

Les avenants ou modification en cours d'exécution

Durée : 1 jour

Objectifs :

- Maîtriser les conditions d'utilisation d'un avenant ;
- Savoir rédiger et formaliser la rédaction des avenants, préparer les actes correspondants et apprécier leur portée sur le marché en cours d'exécution ;
- Savoir conclure des avenants dans le respect de la réglementation et identifier les cas où leur recours est obligatoire
- Connaître les limites du recours aux avenants ;
- Maîtriser la rédaction des marchés complémentaires.

Cadre juridique de l'avenant

Définition de l'avenant

Définition de la décision de poursuivre

Réglementation applicable

Définition de bouleversement de l'économie du marché

La notion de sujétions techniques imprévues

La décision de poursuivre

Les dispositions des CCAG

Le recours à la décision de poursuivre : conditions de recours et limites

Les modalités d'application

Les différents cas d'application

Sous-traitance

Report des délais

L'évolution des prix du marché

Contenu de la prestation

Situations concernant le pouvoir adjudicateur

Situations concernant l'opérateur économique

Sécuriser la rédaction et la passation des avenants et décisions de poursuivre

Les conditions formelles de passation des avenants :

- modalités de calcul
- seuil financier
- modalités de contrôle...

Les décisions de poursuivre :

- conditions de mise en œuvre

- formalisation

Les marchés complémentaires et les conditions de mise en œuvre

Les solutions alternatives

Analyse de la jurisprudence

Cas pratiques en alternance avec la théorie

Rédaction d'un avenant et d'une décision de poursuivre